

Créer une rencontre sportive

Depuis toujours, les tournois sportifs sont de véritables événements fédérateurs.

Pour les associations, **organiser un tournoi sportif ou une compétition** permet non seulement de favoriser la cohésion des membres, mais cela a également pour effet de faire connaître la structure ou de récolter des fonds.

Dans tous les cas, **pour que l'événement atteigne les objectifs et soit une réussite sur tous les plans**, l'organisation doit être infaillible.



Les types de rencontres sportives

À élimination directe

Tournoi où, à partir du 1^{er} tour, le perdant de n'importe quelle partie est éliminé

Les perdants du premier tour peuvent se rencontrer dans un tournoi parallèle (pour la 3^{ème} place ; consolante...)

À double élimination

Tournoi où l'équipe qui a perdu 2 parties est éliminée



Avec qualification

Tournoi où les équipes ou les joueurs regroupé(e)s en poules se rencontrent tous.

Le où les meilleurs classés sont qualifiés pour le tour suivant ou pour les phases finales.

Les phases finales sont à élimination directe

Plateau (ou ronde)

Tournoi où toutes les équipes ou tous les joueurs se rencontrent.

À la fin du tournoi, les participants sont classés ou non.

Il n'y a pas de phases finales

Avec plusieurs tours

Tournoi où les équipes ou joueurs arrivé(e)s en tête du premier tour se qualifient pour un deuxième tour.

Les vainqueurs du deuxième tour se qualifient pour les phases finales.



Les critères de création d'un tournoi

la discipline
le public
les objectifs (compétition - loisir)
le cadre fédéral ou non du tournoi



le nombre maxi d'équipes ou joueurs
le nombre de match sur la durée du tournoi
le nombre de phase de qualification
le nombre de phases finales
la prise ou non en compte de têtes de série...

le lieu
le nombre de terrains



la durée de la manifestation
la durée de chaque rencontre
la durée des pauses entre les rencontres



Le calcul du nombre de matchs



Les différentes formes de tournoi

TABLEAU 1

1	
2	
3	
4	

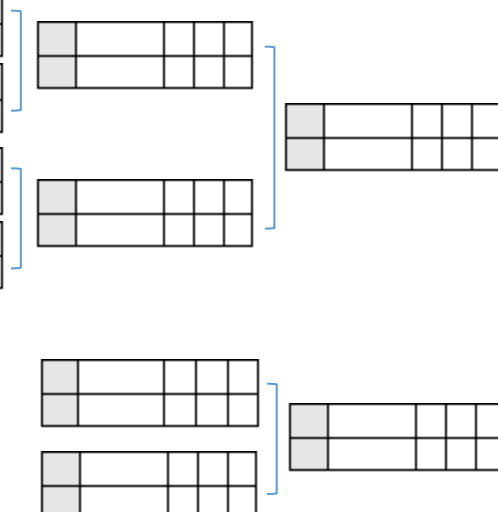
1			
2			
3			
4			
1			
3			
2			
4			
1			
4			
2			
3			

Caractéristiques :

Avantages :

Inconvénients :

1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				



Caractéristiques :

Avantages :

Inconvénients :

POULE 1	
1	
2	
3	
4	

1			
2			
3			
4			
1			
3			
2			
4			
1			
4			
2			
3			

--	--	--	--

--	--	--	--

POULE 2	
5	
6	
7	
8	

5			
6			
7			
8			
5			
7			
6			
8			
5			
8			
6			
7			

--	--	--	--

1

Caractéristiques :

Avantages :

Inconvénients :



Les principales étapes de la création d'un tournoi



AUTORISATIONS

utiliser un équipement sportif
mettre en place une buvette
utiliser l'espace public



DÉCLARATIONS

utiliser une sonorisation
homologuer le tournoi auprès d'une fédération



RÉSERVATIONS

Réserver Installations équipements matériel



SOUSCRIPTION

souscrire ou vérifier que l'assurance couvre les risques



BUDGET

financer la manifestation



INSCRIPTIONS

élaborer le processus des inscriptions des participants



COMMUNICATION

définir et élaborer les supports de communication de l'évènement



SÉCURITÉ

définir les règles de sécurités des personnes et es biens



PLANIFICATION

déterminer, affecter aux ressources et ordonnancer les actions à réaliser



Les principaux interlocuteurs



L'organisateur de la manifestation sportive

Il est responsable des mesures de sécurité et de secours qu'il met en place pour la manifestation.

Le dispositif doit respecter la réglementation et assurer aussi bien la sécurité des participants que du public.

Ce qui peut d'ailleurs l'amener à refuser l'accès de la manifestation à des personnes présentant un danger pour la sécurité



Le maire

Il autorise ou non la tenue d'une manifestation sur le territoire de sa commune.

Il prend, par ailleurs, les mesures nécessaires à la sécurité des personnes.



Le préfet

Il intervient lorsqu'une manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs communes et lorsqu'un texte réglementaire le prévoit.

Il doit être informé de l'organisation des manifestations prévoyant un rassemblement de plus de 5 000 personnes sur un site



La fédération sportive déléguataire

C'est la fédération sportive que le ministère de la Jeunesse et des Sports désigne pour organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont remis des titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux.

Elle qui dispense les agréments, édicte les règles techniques propres à la discipline, les règles du jeu, les règles d'organisation des compétitions, les règles d'accès aux compétitions et les règlements relatifs à l'organisation de toute manifestation ouverte à ses licenciés

